



Fiche – Trésorier



Le rôle du trésorier :

Le trésorier est responsable des finances de l'association. Il engage les dépenses sur autorisation du Conseil d'Administration, et doit informer régulièrement le Bureau de l'état des finances de l'association. Il lui revient également de rechercher la stratégie la plus optimale pour apporter de meilleures recettes à l'association, par exemple via les décisions bancaires avec accord des autres membres de l'association. Il est également en charge de l'élaboration du dossier de subvention de l'association, avec l'appui du président et de l'employée de l'association. Pour ces différentes raisons, il est préférable que le trésorier ait au préalable la maîtrise des différentes notions ci-présentées.

Enfin, le trésorier présente lors de l'Assemblée Générale le compte-rendu financier annuel de l'association.



Le trésorier du CLUQ :



Le profil attendu pour ce poste :

-Bonne organisation.

-Maîtrise de comptes financiers.

-Stratégie financière.

-Prise de parole en public.